



L'élève : notre passion, notre avenir



PLAN D'AFFAIRES 2016/2017
CONSEIL SCOLAIRE ACADIEN PROVINCIAL

PLAN D’AFFAIRES 2016/2017

CONSEIL SCOLAIRE ACADIEN PROVINCIAL

TABLE DES MATIÈRES

1.0	Introduction et contexte de planification	2
2.0	Mission	4
3.0	Priorités du ministère/gouvernement	5
4.0	Structure de gestion du conseil	8
5.0	Fonctions de prestation des services et des programmes	10
6.0	Fonctions d’exploitation et de soutien	11
7.0	Rapport annuel sur les réalisations en 2015/2016	12
8.0	Buts pour 2016/2017	22
9.0	Priorités	23
10.0	Indicateurs de rendement	26
11.0	Finances et exploitation	29
Annexes		
I	Organigramme du Conseil scolaire	32
II	Principaux faits	42

Le but premier du CSAP est toujours d’utiliser tous les moyens à sa disposition pour offrir et maintenir une éducation de haute qualité à tous ses élèves.

Le CSAP est fier du rendement de ses élèves et continue de mettre en place des stratégies pour améliorer le rendement dans les domaines moins réussis dans les diverses évaluations au plan provincial, national et international.

Le CSAP travaille à faire avancer les initiatives décrites dans le document *Les trois « R » : renouveler, réorienter, rebâtir – Plan d’action en matière d’éducation de la Nouvelle-Écosse 2015.*

1.0 Introduction et contexte de planification

Le Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) travaille à faire vivre son plan stratégique 2014/2018 misant sur ses trois grands buts prioritaires :

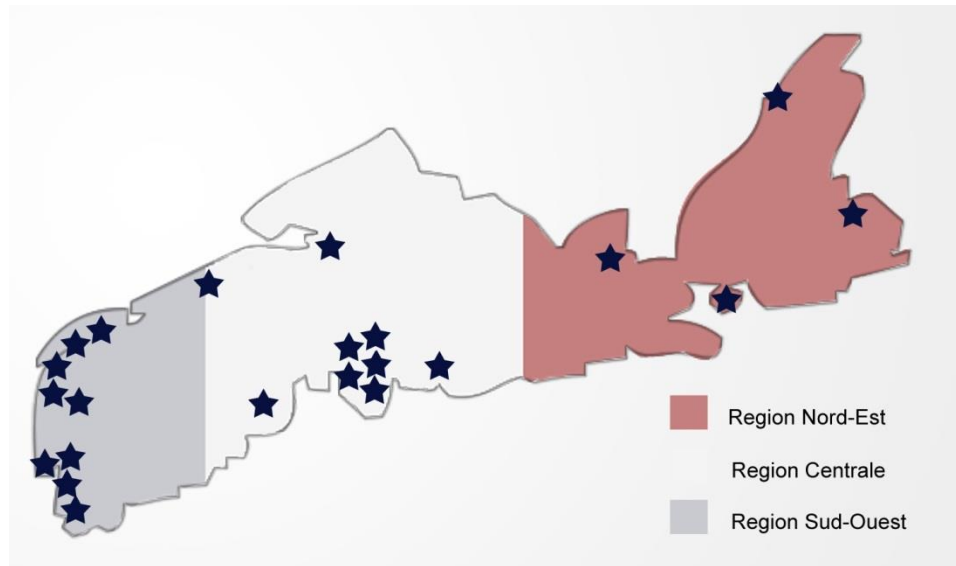
- Pédagogie du 21^e siècle
- Services aux enfants, aux jeunes et aux familles
- Communications et relations

Guidé par ce plan et mettant ses ressources et ses énergies dans ses priorités et les initiatives du Ministère de l'Éducation et du Développement de la Petite Enfance, le CSAP œuvre dans un contexte où le développement de la langue française et la construction de l'identité englobent chacune des actions entreprises par tous les joueurs du CSAP suivant l'approche de l'école communautaire citoyenne.

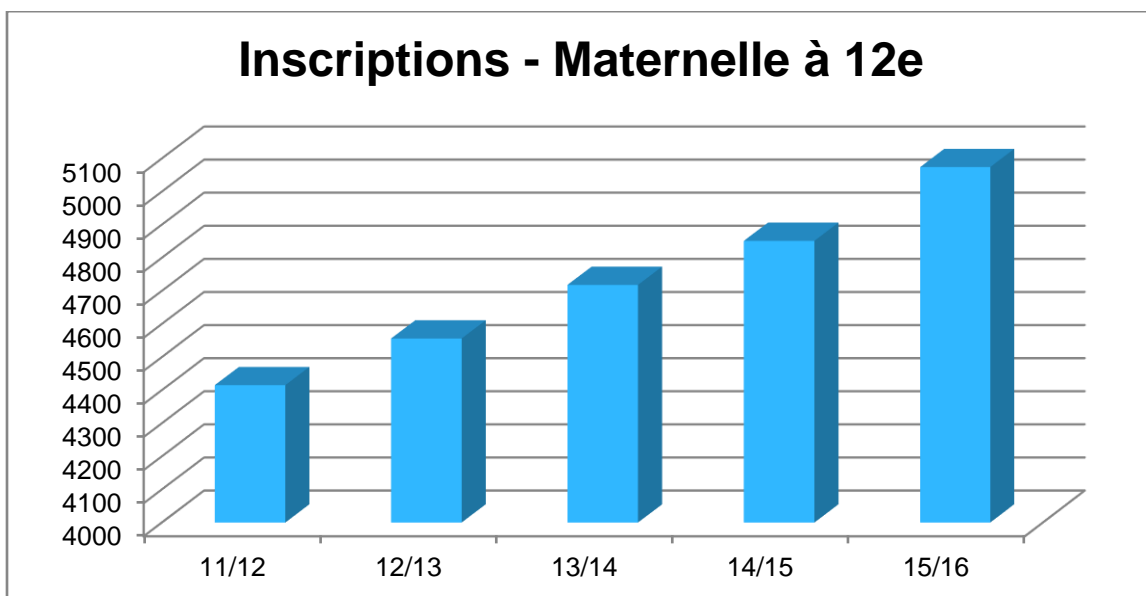
Conformément à la Loi sur l'Éducation, le Conseil scolaire acadien provincial, établi en Nouvelle-Écosse en 1996 :

- offre aux enfants des parents ayants droit un programme d'enseignement en français langue première,
- livre et administre tous les programmes d'enseignement en français langue première et
- s'assure que l'école publique dans laquelle est offert un programme d'enseignement en français langue première est connue comme «école acadienne» et
- est doté de responsabilités additionnelles par rapport à celles normalement investies à un conseil scolaire public dans la province de la Nouvelle-Écosse :
 - la promotion du programme d'enseignement en français langue première et la diffusion de l'information à son sujet,
 - l'enrichissement de son matériel didactique d'information relative à la culture acadienne et
 - dans le cadre de ses programmes d'enseignement, la promotion, par des activités, de la culture acadienne et la langue française.

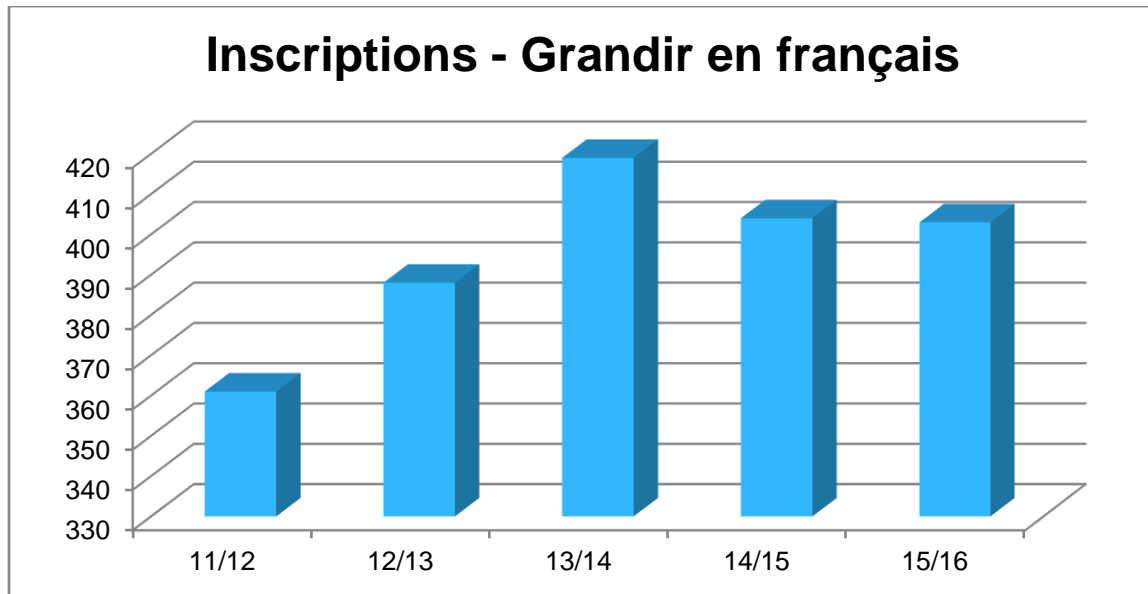
Le CSAP compte vingt-deux (22) écoles réparties dans l'ensemble de la province de la Nouvelle-Écosse. Ces écoles sont regroupées en trois grandes régions administratives: la région Nord-est (4 écoles), la région Centrale (9 écoles) et la région du Sud-ouest (9 écoles).



A la rentrée scolaire 2015/16, l'ensemble des écoles du CSAP accueille 5 477 élèves (une augmentation de 222 élèves) y inclus Grandir en français en offrant premièrement une programmation complète en français langue première, de la maternelle à 12^{ème} année à 5,074 élèves (une augmentation de 223 élèves).



Deuxièmement, le programme Grandir en français – accueil/francisation est offert à 403 élèves âgés de quatre ans (une diminution d'un élève) par douze (12) des écoles élémentaires eux-mêmes, et à la clientèle des autres cinq (5) écoles élémentaires par le biais de partenariat.



Le CSAP continue d'être encouragé par les résultats de ses élèves lors des évaluations au niveau provincial, national et international et continue de mettre en place des stratégies pour améliorer le rendement.

Le CSAP, conseil scolaire en Nouvelle-Écosse en voie de croissance, continue de revendiquer avec un certain succès auprès du Ministère l'importance que TOUTES ses inscriptions au 30 septembre de l'année en cours soit reflétées pour fins de financement et que la période de transition pour l'implantation de la « nouvelle » formule de financement arrive à sa fin.

La volonté continuelle des communautés acadiennes et francophones de vivre leur culture et leur identité en français, dans un milieu minoritaire se doit d'être soulignée et c'est ENSEMBLE, que nous aboutissons aux succès des jeunes de nos communautés acadiennes et francophones d'aujourd'hui et de demain!

2.0 Mission

Le Conseil scolaire acadien provincial offre une éducation en français de première qualité, en tenant compte de son mandat culturel, afin de contribuer au développement global et à la construction de l'identité des élèves dans le contexte acadien et francophone de la Nouvelle-Écosse.

(Adoptée le 1^{er} juin 2014)

3.0 Priorités du gouvernement

Le Conseil scolaire acadien provincial travaille à avancer les initiatives dans le document *Les trois « R » : renouveler, réorienter, rebâtir – Plan d'action en matière d'éducation de la Nouvelle-Écosse 2015*. Ces initiatives visent le renforcement du niveau des élèves en mathématiques et en littératie, l'offre de milieux scolaires favorisant l'intégration et l'amélioration du niveau de préparation des élèves au monde professionnel.

Les actions suivantes tirées directement du Plan stratégique du CSAP 2014/2018 s'alignent aux priorités articulées dans le plan d'action du Ministère.

1) renforcer le niveau des élèves en mathématiques et en littératie

- Action 1.3.1 Offrir une intervention quotidienne de 30 minutes en petits groupes en maternelle pour les enfants qui ne parlent pas la langue de l'apprentissage
- Action 1.3.5 Offrir une formation aux enseignants de maternelle pour développer la communication orale incluant les chansons, le théâtre pour enfants et autres composantes culturelles
- Action 2.1.3 Offrir l'appui nécessaire aux élèves avec des adaptations et PPI entre autres par l'entremise d'une formation aux enseignants, afin qui puissent intégrer les cours en fonction de leurs intérêts.
- Action 2.2.2 Mettre à jour les programmes d'études pour refléter le nouveau format du MEDPE d'éducation physique (M-9), sciences humaines (M-6), mathématiques (12), DPS (M-9), Français (9-12) et sciences (M-9).
- Action 2.2.4 Utiliser le répertoire de livres nivelés pour faciliter le choix de livres pour l'apprentissage de la lecture et pour uniformiser les niveaux de lecture au sein du CSAP
- Action 2.2.5 Assurer la formation continue des enseignants qui offrent les cours de stratégies d'apprentissage 10, 11 & 12 dans toutes les écoles secondaires.
- Action 3.1.1 Assurer la formation continue des mentors pédagogiques ainsi que l'accompagnement des mentors auprès des enseignants de la salle de classe.
- Action 3.1.3 Offrir une formation continue en lien avec les nouveaux programmes d'études et les initiatives. (y inclus pour les classes multi-âges)
- Action 3.1.6 Produire de capsules vidéos qui démontrent des pratiques gagnantes et répondent aux besoins des différents secteurs
- Action 3.1.7 Offrir une formation continue pour les intervenantes dans les différents volets de l'appui en littératie ainsi que l'utilisation des données au service de l'apprentissage ce qui va assurer la différenciation en plus d'une formation continue pour les enseignantes IPLE

- Action 3.1.9 Offrir une formation initiale pour le Sondage d'observation et la fiche d'observation individualisée
- Action 3.1.10 Assurer la formation continue des enseignants ressources dans la littératie et la numératie de base et la rééducation des troubles d'apprentissage en assurant qu'on profite au maximum des avantages de la technologie
- Action 3.2.4 Continuer le travail d'intégration de la pédagogie en milieu minoritaire dans les programmes d'études (développer des attitudes et compétences culturelles afin d'être inclusives)
- Action 3.2.5 Sensibiliser les élèves et les enseignants aux réalités de l'enseignement dans un milieu minoritaire.

2) offrir des milieux scolaires favorisant l'intégration

- Action 5.1.1 Promouvoir des opportunités de leadership des élèves dans le domaine de la diversité
- Action 5.1.2 Mettre à jour nos directives et procédures sur l'équité raciale et les élèves transgenres puis former et sensibiliser notre personnel et nos communautés scolaires dans le domaine de la sensibilité culturelle et des droits de la personne et aux risques supplémentaires que certains groupes sont exposés pour des motifs fondés sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe et l'identification du genre, l'orientation sexuelle, l'âge ou une déficience physique ou mentale.
- Action 5.1.3 Assurer l'encadrement nécessaire pour que toutes les écoles s'alignent avec le nouveau code de conduite provincial
- Action 5.2.1 Assurer le développement de procédure puis de formation continue dans le domaine de la communauté scolaire accueillante, saine et sécurisante
- Action 5.2.2 Collaborer étroitement avec le YMCA et Metropolitan Immigrant Settlement Association (MISA) pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants.

3) améliorer le niveau de préparation des élèves au monde professionnel.

- Action 7.2.1 Maximiser la participation active des élèves ainsi que la structure des conseils étudiants au niveau du leadership des élèves. (formation, occasions pour assumer des rôles de leadership – ex. Forum)
- Action 7.2.2 Enrichir notre collaboration avec tous les organismes pour que les jeunes puissent bénéficier de l'offre de programmes de leadership

- Action 7.2.3 Faire la promotion active des opportunités/occasions de leadership au niveau scolaire, local, régional, provincial et national. Ex Modèle de Parlement, Journée du Droit
- Action 7.2.5 Former les jeunes et les intervenants scolaires-communautaire dans les domaines de l'approche réparatrice et la démocratie profonde dont la prise de décisions collective pour créer une pratique de leadership authentique au service de la collectivité
- Action 7.2.6 Créer puis maximiser les opportunités d'échanges avec autres élèves de la province, du Canada et autres pays de la francophonie mondiale
- Action 7.2.7 Mettre en place un système de réseautage/d'échanges entre écoles pour permettre aux élèves des régions de prendre avantage du programme de BI ou autres ou des expériences culturelles
- Action 8.4.1 Identifier au besoin des appareils mobiles facilitant l'autonomie et l'intégration à la communauté
- Action 9.1.1 Fournir des outils pour que tous les jeunes puissent contribuer à la vitalité et la pérennité de leur communauté
- Action 9.1.2 Utiliser la cartographie des atouts (mentionné plus haut) pour créer des connexions entre les jeunes et les communautés et faciliter l'engagement de tous dans un processus de développement.
- Action 9.3.3 Développer une stratégie d'accueil et de communication dans les écoles qui favorise un sens d'appartenance de tous

Les actions suivantes ne faisant pas nécessairement parties du plan opérationnel furent mises en place en ligne avec les priorités du gouvernement :

a) renforcer le niveau des élèves en mathématiques et en littératie

- Mise en place de la programmation M – 3 avec accent sur la littératie et la numératie; mise en place des modules intégrés
- Révision de la programmation 4 – 6 avec accent sur la littératie et la numératie
- Appui des enseignants dans les écoles par une enseignante spécialisée en mathématiques

b) améliorer le niveau de préparation des élèves au monde professionnel.

- Partenariat avec le CDÉNÉ qui a permis l'offre d'ateliers avec un accent sur l'entrepreneuriat
 - Ateliers offerts dans les écoles;
 - 4e, 5e, 6e, - mini camp entrepreneurial (en partenariat avec ÉcolesPlus)
 - DPS 7 - bénévolat, connaissance d'entrepreneurs
 - DPS 8 - emploi vs carrière; comprendre le budget
 - DPS 9 - activité Dragon; développement du plan d'affaires,

- Maths 10 - la devise canadienne et le budget personnel
- OP 10 - comprendre le talon de paie. Résumé et entrevue. Carrière, emploi et métier. Médias sociaux. Art entrepreneurial.
- Participation de 4 écoles à l'activité des dragons
- Foires carrières - (Clare, Argyle, Chéticamp et Ile Madame)

4.0 Structure de gestion du conseil

Le Conseil, composé de 17 membres élus tous les quatre ans lors des élections municipales en Nouvelle-Écosse, est responsable de la gouvernance du Conseil. Il y a présentement une demande auprès la Commission des services publics et de révision de la Nouvelle-Écosse pour augmenter le nombre de conseillers scolaires de 17 à 18 et des circonscriptions de 9 à 10. Les responsabilités du Conseil, envers le contrôle et la gestion des écoles publiques sous sa juridiction, sont conformément à la Loi sur l'éducation et les règlements. Le présent mandat de quatre ans a débuté suite à l'assermentation des membres suivant les élections qui ont eu lieu en octobre 2012 et les prochaines élections sont prévues à l'automne 2016.

La présidence et la vice-présidence du conseil sont élues annuellement par les membres du Conseil et les officiers actuels sont Kenneth Gaudet, président et Léonard LeFort, vice-président. Le conseil se rencontre, en moyenne, huit (8) fois par année lors des fins de semaine dans les différentes régions géographiques de la province sous sa juridiction et par le biais de conférence WEB. Les réunions du Conseil, qui sont ouvertes au public, sont appuyées par une structure de comités légiférés et de comités mandatés par le conseil.



Présentement, les membres du Conseil sont :

Région	Conseiller(ère) scolaire	Région	Conseiller(ère) scolaire
Argyle	d'Entremont, Jeanelle Jacquard, Donald Muise, Marcel	Halifax	Comeau, Lucien Pickup, Brenda Surette, André
Chéticamp	LeBlanc, Gilles A. LeFort, Léonard	Pomquet et Truro	Benoit, Alfred
Clare	Cottreau, Marcel Gaudet, Kenneth Thériault, Sophie	Richmond	Marchand, Louise Samson, Blair
Greenwood	Lavigne, Hélène	Rive-Sud	Middleton, Hank
		Sydney	LeFort, Marcel

COMITÉS PERMANENTS

- COMITÉ DE GESTION ET DES POLITIQUES
- COMITÉ D'ÉDUCATION
- COMITÉ DE COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES
- COMITÉ D'ÉVALUATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
- COMITÉ DE VÉRIFICATION
- COMITÉ DES FINANCES
- COMITÉ D'ASSIDUITÉ

COMITÉS AD HOC

- COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE
- COMITÉ DE NÉGOCIATIONS
- COMITÉ POUR L'EMBAUCHE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
- COMITÉ DE TECHNOLOGIE
- COMITÉ SUR LA SURTAXE SCOLAIRE MUNICIPALE
- COMITÉ POUR LE CHOIX DES MOTIONS À PRÉSENTER À L'AGA DE LA NSSBA
- COMITÉ DE NOMINATIONS DE PERSONNES À DES PRIX OU RECONNAISSANCES OFFICIELLES
- COMITÉ D'APPEL – SUSPENSION D'ÉLÈVES
 - NORD-EST
 - SUD-OUEST
 - RÉGION CENTRALE

Le Conseil surveille l'atteinte de ses objectifs par le biais de rapports à chaque réunion du Conseil et du rapport annuel au Conseil, fourni par la direction générale, faisant état du plan opérationnel ainsi que l'impact des stratégies et actions entreprises pour faire avancer son plan stratégique et les initiatives du Ministère de l'Éducation et du Développement de la Petite Enfance.

5.0 Fonctions de prestations des services et des programmes

Les principales responsabilités et les principaux rôles remplis par les différentes unités de l'organisme suivent et nous vous saurions gré de consulter « Annexe I » pour l'organigramme détaillé.

Une équipe de gestion (programmes et services aux élèves, opérations, finances, ressources humaines, directions régionales) sous la direction et l'encadrement de la direction générale qui elle relève du conseil et assume les responsabilités suivantes :

(i) responsabilité globale des secteurs et de la supervision des directions de ces secteurs et

(ii) responsabilité des fonctions dans seulement les catégories prescrites suivantes :

- (a) relations avec la communauté,
- (b) planification stratégique/planification des affaires,
- (c) communications,
- (d) normes de responsabilité, et
- (e) cadre d'amélioration continue.

Secteur des programmes et services aux élèves:

Ce secteur relève de la direction des programmes et services aux élèves (*approuvée pour la durée du projet d'élaboration de programmes d'études*) et de trois directions régionales approuvées par le ministère pour reconnaître les défis géographiques d'un conseil provincial, différents de ceux des autres conseils régionaux en Nouvelle-Écosse assumant la responsabilité des fonctions dans seulement les catégories prescrites suivantes:

(i) services aux élèves,

(ii) mise en œuvre du programmes d'études,

(iii) respect des cultures et droits de la personne,

(iv) qualité et responsabilité d'éducation,

(v) appui principal dans le domaine des programmes et des services aux élèves,

(vi) au nom de la direction générale, les directions d'école, y compris la supervision et l'évaluation,

(vii) la technologie dans le programme d'études et les salles de classe,

(viii) perfectionnement professionnel des enseignant(e)s,

(ix) comités d'école consultatifs, y compris les plans d'amélioration des écoles, et

(x) éducation communautaire et éducation pour adultes, si c'est applicable, et tous les programmes additionnels destinés aux élèves

Les actions du secteur s'attardent prioritairement aux actions relevant du plan stratégique et les initiatives du gouvernement.

6.0 Fonctions d'exploitation et de soutien

Secteur des opérations:

Le secteur des opérations relève d'une direction des opérations assumant des fonctions dans seulement les catégories prescrites suivantes :

- (i) gestion des édifices, y compris l'accès de la communauté,
- (ii) construction de nature capitale, additions et changements,
- (iii) transport des étudiants,
- (iv) technologie, et
- (v) appui principal dans le domaine des opérations.

Secteur des finances:

Le secteur des finances relève d'une direction des finances qui exerce ses fonctions dans seulement les catégories prescrites suivantes :

- (i) budgets,
- (ii) comptabilité, y compris la paie,
- (iii) risque (assurances),
- (iv) achats,
- (v) appui aux vérifications,
- (vi) appui principal dans le domaine des finances, et
- (vii) gestion des fonds générés par les écoles.

Secteur des ressources humaines:

Ce secteur relève d'une direction des ressources humaines avec des fonctions dans seulement les catégories prescrites suivantes :

- (i) relations avec la main-d'œuvre, y compris l'appui des négociations locales et provinciales,
- (ii) systèmes d'appréciation du rendement et de planification de gestion de la croissance,
- (iii) perfectionnement professionnel des employés (sauf les enseignants) et coordination du programme de développement professionnel du système,
- (iv) équité d'emploi,

- (v) santé et sécurité,
- (vi) santé du personnel,
- (vii) planification de succession,
- (viii) coordination de la dotation du personnel,
- (ix) recrutement et placement du personnel, et
- (x) appui principal dans le domaine des ressources humaines.

Les actions des secteurs de soutien s'attardent prioritairement en assurant un appui pour la réalisation des actions relevant du plan stratégique et les initiatives du gouvernement.

7.0 Rapport annuel sur les réalisations en 2015/2016

Pédagogie du 21 ^e siècle	
Cible : assurer l'intégration et l'utilisation judicieuse des pratiques d'une pédagogie du 21 ^e siècle, de la petite enfance à l'âge adulte, visant le plein potentiel affectif et académique de chaque élève	
<u>Domaine d'intervention</u> La petite enfance et la francisation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place des programmes et des conditions optimales qui assurent un milieu propice à l'apprentissage et à l'appropriation de la culture acadienne et francophone ainsi que le développement langagier des jeunes enfants
<p>Stratégie 1.1 : Développer un programme de la petite enfance – Grandir en français (3-6 ans) pour assurer une pédagogie de la petite enfance.</p> <p>Stratégie 1.2: Revoir le modèle de francisation du CSAP afin d'aligner les procédures et politiques vers une pédagogie de la petite enfance.</p> <p>Stratégie 1.3: Assurer un plan de formation continue axé sur le développement de la petite enfance pour les éducatrices, les enseignants et les enseignantes, visant l'appropriation de la culture et développement langagier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) au comité de travail du Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) pour l'élaboration d'un document cadre pour le programme de Grandir en Français • Mise en œuvre de la programmation révisée en maternelle • Mise sur pied du comité de collaboration petite enfance réunissant des représentants du CSAP, Centre provincial de ressources préscolaires (CPRPS) et l'Université Sainte-Anne • Formation continue des éducatrices et aides-éducatrices sur l'Outil d'Observation en communication orale • Visites par les agentes dans les centres de Grandir en Français afin d'offrir un appui pour l'utilisation de l'outil d'observation en communication orale • Présentation de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance <ul style="list-style-type: none"> ○ Éducatrices et aides-éducatrices de Grandir en Français ; directions d'écoles ; Réseau Santé ;

	<p>Réseau régional du Nord-Est pour les enfants et les ados ; table ÉcolesPlus</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offre d'une intervention quotidienne de 30 minutes en petits groupes en maternelle pour les enfants qui ne parlent pas la langue de l'apprentissage • Formations continues offertes aux intervenantes pour encadrer le volet francisation
<p><u>Domaine d'intervention</u> Cheminement scolaire et l'offre pédagogique</p>	<p>2. Mettre en place des programmes et des conditions qui donnent à chaque élève la possibilité de maximiser ses apprentissages de développer de nouveaux intérêts et de combler ses besoins pour favoriser sa réussite.</p>
<p>Stratégie 2.1 : Améliorer l'accès (équité) aux cours et aux programmes disponibles aux élèves pour assurer une programmation qui permet de développer les habiletés du 21^e siècle.</p> <p>Stratégie 2.2 : Accroître et mettre à jour le répertoire de cours et de programme qui permet de développer les habiletés du 21^e siècle.</p> <p>Stratégie 2.3 : Optimiser les services en orientation scolaire pour que les élèves puissent développer les habiletés, explorer des possibilités de carrière et faire des choix informés.</p> <p>Stratégie 2.4 : Faciliter et maximiser la reconnaissance des apprentissages qui ont lieu à l'extérieur des murs de l'école</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Offre de 4 cours de plus à l'école virtuelle pour un total de 14 cours • Inscription accrue des élèves aux cours de l'école virtuelle <ul style="list-style-type: none"> ○ Près d'une centaine d'élèves pour l'année 15-16 • Suivi à l'étude des plans de programme individualisés (PPIs) <ul style="list-style-type: none"> ○ Formation aux enseignantes ressources sur l'élaboration des PPIs et les transitions ○ Session de formation pour les enseignants du secondaire ○ Session de formation pour les directions au sujet des adaptations du niveau 2 (explorée par l'enseignant) et du niveau 4 (consignée au dossier) ○ Session de formation aux enseignantes ressources au sujet des adaptations ○ À la fin du mois de mai, une fiche de données faisant état des données actuelles des adaptations, des PPI et des plans de transitions dans les écoles du CSAP sera produite et circulée • La chanson gagnante du concours nationale d'écriture de chansons <i>Jamais trop tôt</i>, écrite par les élèves de l'École secondaire de Par-en-Bas (ÉSPB) avec l'artiste Daniel LeBlanc sera mise en musique et chantée au Festival international de la chanson de Granby au Québec le 24 août prochain. De plus, tous les 25 textes écrits par les élèves des 11 écoles secondaires seront publiés par le Centre provincial de ressources pédagogiques (CPRP) dans un recueil qui sera envoyé dans toutes les bibliothèques du CSAP et pourra être partagé sur notre site web.

	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de nouveaux cours pour augmenter le choix de cours disponibles aux élèves <ul style="list-style-type: none"> ○ Philosophie, psychologie et études religieuses • Mise sur pied d'un comité de travail – 4^e à la 6^e année pour condenser et réviser les résultats d'apprentissage des programmes d'études en fonction des exigences du Plan d'action du ministère • Intégration d'une composante entrepreneuriale à l'intérieur des cours de Développement personnel et social (DPS); participation de 4 écoles à l'activité des Dragons (en partenariat avec le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDÉNE)) • Participation continue des écoles à divers concours sous la gestion et l'organisation du CPRP (art oratoire, expo-sciences, foire du patrimoine, Albumagie, GénIAL) • Une session de formation avec les conseillers en orientation scolaire et counseling qui revoit les services tels que définis dans l'approche Globale en orientation scolaire et counseling. • Deux rencontres avec le Ministère de l'Éducation et du Développement de la Petite enfance pour discuter du programme ACHIEVE offert par le Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse (CCNE) grâce à du financement du Ministère. Nous souhaitons que ce programme offre d'ici deux ans à une douzaine d'élèves du CSAP de nouvelles options en français pour gagner plus d'autonomie et être des membres actifs de nos communautés.
<p style="text-align: center;"><u>Domaines d'interventions</u> Les pratiques pédagogiques gagnantes</p>	<p>3. Mettre en place les conditions d'enseignement et d'apprentissage qui préparent les élèves à devenir des citoyens engagés capables d'innover, de collaborer, de résoudre des problèmes, de raisonner efficacement, de communiquer clairement et de devenir apprenants à vie.</p>
<p>Stratégie 3.1 : Assurer la mise en œuvre des approches qui respectent le processus enseignement – apprentissage – évaluation basé sur la recherche et qui favorisent la réussite de tous les élèves : littératie, numératie, douance, différenciation, francisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formation continue offerte aux intervenantes dans les différents volets de l'appui en littératie ainsi que l'utilisation des données au service de l'apprentissage ce qui assure la différenciation • Formation continue offerte aux enseignantes IPLE • Formation continue offerte aux mentors pédagogiques ainsi que l'accompagnement des mentors auprès des enseignants de la salle de classe

Stratégie 3.2 :

Mettre en place les conditions d'enseignement et d'apprentissage optimales pour favoriser la transmission et l'appropriation de la langue française ainsi que de la culture acadienne et des autres francophones, tout en appuyant la réussite scolaire de tous les élèves.

Stratégie 3.3 :

Intégrer explicitement dans sa planification le développement des habiletés du 21^e siècle afin d'assurer que les élèves deviennent des citoyens autonomes, engagés et responsables.

- Maximisation de l'initiative des équipes de collaboration afin de les rendre plus efficaces
 - Mise à jour du cadre de référence distribuée en septembre 2015.
- Formation continue auprès des enseignants de Maternelle à la 3^e année suite à la mise à jour des programmes d'études
- Sessions de travail pour élaborer les modules intégrés en lien avec les programmes d'études de Maternelle à la 3^e année
- Recherche et identification de ressources spécialisées pour répondre aux besoins particuliers en différenciation, douance
 - La ressource « À pas de géant vers une meilleure compréhension des mathématiques » a été fournie aux écoles pour les niveaux 4^e à 6^e accompagnée d'une formation en début d'année pour le personnel
- Sensibilisation des élèves et des enseignants aux réalités de l'enseignement dans un milieu minoritaire
 - Envoi de courriels hebdomadaires aux enseignants avec des informations pertinentes au milieu minoritaire
 - Un référentiel pour l'enseignement en milieu minoritaire a été élaboré et est utilisé conjointement avec les mentors qui appuient les enseignants dans les écoles
- Formation avec les enseignants de français au secondaire pour la mise en œuvre de nouveaux programmes d'études
- Développement de copies types en écriture en français pour les niveaux 9^e et 10^e année
- Dans plusieurs écoles, les agents appuient des projets GénieArts. Un rapport complet des projets réalisés est préparé à la fin juin par la Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse (FÉCANE)
- Entrepreneuriat
 - Visite au N.-B. pour visiter les écoles entrepreneuriales et discuter avec le personnel de Places aux Compétences

Services aux enfants, aux jeunes et aux familles

Cible : Assurer l'intégration et l'utilisation judicieuse de divers services aux enfants, aux jeunes et aux familles, visant le bien-être de tous les élèves.

Domaine d'interventions
Le service d'appui aux enfants, aux jeunes et aux familles

4. Assurer l'offre et la coordination d'un éventail de services offerts aux enfants, aux jeunes et aux familles afin que les enfants et les élèves réalisent leur plein potentiel.

Stratégie 4.1:
Améliorer le modèle de livraison des services aux élèves dans les écoles du CSAP en adoptant les pratiques novatrices et efficaces, tout en assurant une communication continue entre les interventions.

- Intervention quotidienne de 30 minutes en salle de classe et une intervention quotidienne de 30 minutes à l'extérieur de la salle de classe offerte pour chacun des volets de l'appui en littératie
- Révision du modèle de livraison de service en enseignement ressource/centre d'apprentissage
 - Travail continu sur l'élaboration du guide des enseignants ressources du CSAP
- Admission du sondage d'observation pour tous les élèves de la première année en début d'année; 2^e ronde pour le sondage en fin d'année

Stratégie 4.2:
Finaliser l'implantation des trois sites ÉcolesPlus du CSAP puis étendre les services offerts dans nos écoles

- Expansion du service ÉcolesPlus
 - Embauche de : intervenant à NDA, responsable pour la région centrale et intervenant au Centre scolaire de la Rive-Sud (CSRS)
 - Les discussions avec le CPRPS avancent bien et nous sommes confiant de la possibilité de l'ouverture du centre de la Pirouette l'École NDA. Plus tôt cette année, il y eu l'ouverture officielle du centre de la petite enfance à l'École Beau-Port.

Domaine d'intervention
La valorisation de la diversité

5. Offrir un milieu d'apprentissage et de vie sécurisant et inclusif qui célèbre les différences dans toutes ses formes

Stratégie 5.1 :
Développer les compétences culturelles des élèves et du personnel afin de promouvoir des communautés scolaires inclusives qui valorisent la diversité

- Formation offerte sur les compétences culturelles
- Rencontre des agents (RCH) écoles
 - Mise sur pied d'un réseau dans les écoles du CSAP afin d'assurer le respect des politiques et procédures d'équité raciale, de la diversité culturelle et des droits humains
 - Première session sur place en mai pour discuter du rôle d'un agent de liaison RCH dans une école. Discussion de l'utilisation du formulaire et formation dans le domaine des compétences culturelles.

Stratégie 5.2 :
Coordonner l'accueil et l'accompagnement des nouveaux arrivants (élèves et familles) dans nos écoles tout en créant un climat favorable à leur épanouissement, qui favorise leur autonomie et qui

- Encadrement pour assurer que les écoles s'alignent avec le nouveau code de conduite de la province

<p>valorise leur culture et leurs traditions dans nos écoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de procédures et formation continue dans le domaine de la communauté scolaire accueillante, saine et sécurisante • Partenariat et travail assidu pour assurer a) que les réfugiés syriens soient informés qu'ils ont un choix pour l'éducation de leurs enfants et b) l'accueil des réfugiés syriens qui choisissent d'inscrire leurs enfants dans une école du CSAP; ex. traduction de pamphlets en arabe • Continuation du travail nécessaire pour que le CSAP puisse accueillir des élèves internationaux
<p><u>Domaine d'intervention</u> La santé mentale et physique des élèves et du personnel</p>	<p>6. Assurer l'offre et la coordination des programmes et répondants aux besoins dans le domaine de la santé physique et mentale.</p>
<p>Stratégie 6.1 : Développer et mettre en œuvre une stratégie globale pour favoriser la santé mentale et physique des élèves</p> <p>Stratégie 6.2 Développer et mettre en œuvre un programme visant la santé et le bien-être du personnel : mise à jour du programme de reconnaissance, promotion des services du programme d'aide aux employés, Programme de retour au travail des employés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise sur pied en collaboration avec le spécialiste d'une stratégie dans les domaines de la santé mentale, l'apprentissage socioaffectif, les comportements perturbateur ainsi que les programmes reliés à l'intimidation et le cyber intimidation <ul style="list-style-type: none"> ○ Offre de la formation « Premiers soins en santé mentale » au personnel dans les écoles et aux élèves ○ Formation sur l'analyse fonctionnelle ainsi que l'élaboration des plans de comportement positifs aux enseignants ressources, directions, conseillers en orientation ○ Continuation et expansion du programme « Racines de l'empathie » ○ Sessions de formation <i>Zone de régulations</i> ○ Formation du programme PAX-GBG a été offert lors de la tournée provinciale ○ Offre de diverses formations selon des besoins dans les écoles et les régions : formation de base en autisme; formation de STAR : présentation au sujet des structures et stratégies dans le domaine de l'autisme; formation de PEERS; formation sur la méthode GRID (méthode visuelle pour l'apprentissage de la lecture) • Promotion de la santé et sécurité au travail <ul style="list-style-type: none"> ○ Un nouveau cartable sur la gestion des urgences a été préparé pour les écoles du CSAP afin de clarifier les obligations et faciliter la planification et l'exécution des pratiques d'urgence ○ Un tableau de bord sur la gestion des urgences a été partagé avec les directions des écoles afin d'avoir une mise à jour continue de la tenue des pratiques des 22 écoles.

	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des services d'aide aux employés <ul style="list-style-type: none"> ○ Session de formation et documentation dans les écoles et les bureaux • Une rencontre consultative entre les représentants des employés et le secteur des ressources humaines a eu lieu afin de connaître les priorités autour des quelles s'articulera le programme de santé de mieux-être qui sera élaboré en 2016-2017.
--	--

Communications et relations Cible : Maximiser la communication et la collaboration avec tous les partenaires afin d'assurer la pérennité et la vitalité de la communauté acadienne et francophone pour et par les jeunes.	
<u>Domaine d'intervention</u> La collaboration et les partenariats avec la communauté	7. Le CSAP s'engage à collaborer avec les partenaires locaux, régionaux et nationaux afin de maintenir un continuum de services aux bénéficiaires des élèves et des membres de la communauté.
Stratégie 7.1 : Créer et renforcer des liens de partenariat avec des entreprises de nos communautés ainsi que des institutions et organismes communautaires, gouvernementaux et non gouvernementaux afin de développer des initiatives répondant aux besoins des Acadiens et francophones de la Nouvelle-Écosse. Stratégie 7.2 : Favoriser l'épanouissement de tous les jeunes en tant que citoyens informés, conscients de leurs droits et responsabilités et prêts à s'engager pour dynamiser leur francophonie au niveau provincial, atlantique, national et international.	<ul style="list-style-type: none"> • Participation active aux tables de leadership régionales, au réseau santé en français, aux ÉcolesSantés et au sein des comités régionaux d'ÉcolesPlus afin de profiter pleinement des retombées de projets conjoints • Participation au comité provincial qui retravaille le document cadre pour les plans pour la réussite des élèves <ul style="list-style-type: none"> ○ Il s'agit de simplifier le rapportage des buts et actions et avoir un formulaire commun qui sera utilisé par chaque conseil • Maximiser la participation active des élèves ainsi que la structure des conseils étudiants au niveau du leadership des élèves <ul style="list-style-type: none"> ○ Le Forum des conseils étudiants a eu lieu avec une participation de 55 élèves des 11 écoles secondaires ○ Rencontres de la table des présidences des conseils étudiants ○ Formation pour les agents de développement scolaire et communautaire avec Heartwood afin de renforcer l'appui au leadership étudiant ○ Participation au comité organisateur du Forum local de Français pour l'avenir, suite à l'invitation de l'Université Sainte-Anne. Le Forum a eu lieu le 19 avril 2016 à l'Université Mount Saint-Vincent, avec la participation d'environ 200 jeunes, incluant une délégation de 20 élèves de l'École du Carrefour. Également des

	<p>membres du groupe Les Multiculturels de l'École du Sommet ont participé en offrant un atelier en compagnie de Weldon Boudreau. La participation des élèves du CSAP à ce Forum leur permet de rencontrer d'autres jeunes qui parlent français et qui s'intéressent à la culture acadienne et francophone, ainsi que de participer à une panoplie d'ateliers et d'activités en français qui touchent la culture, la langue et l'identité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enrichir notre collaboration avec tous les organismes pour que les jeunes puissent bénéficier de l'offre de programmes de leadership <ul style="list-style-type: none"> ○ Le CSAP a signé une entente avec Enfants entraide, et 10 écoles ont participé à l'organisme pour leurs projets humanitaires locaux et internationaux, y compris des projets en appui à la pérennité des communautés francophones et acadiennes en Nouvelle-Écosse ○ Le projet Paysage estival francophone en Nouvelle-Écosse devrait produire un inventaire des activités disponibles en français pendant l'été dans nos 11 communautés scolaires. Un sondage a été acheminé dans les écoles du CSAP et dans les organismes communautaires francophones, ainsi qu'aux différents paliers du gouvernement (municipal, provincial, fédéral) et des organismes à bus non-lucratif et privés. ○ Nous travaillons présentement avec les membres du partenariat culturel pour la jeunesse (Université Sainte-Anne, Conseil jeunesse provincial (CJP), Comité provincial des Jeux de l'Acadie de la Nouvelle-Écosse et la FéCANE) dans le but de collaborer et développer un calendrier de programmation jeunesse 2016-2017.
<p><u>Domaine d'intervention</u> La promotion et la valorisation de l'éducation en français langue première et du CSAP</p>	<p>8. Le CSAP utilise diverses stratégies de communication afin d'assurer la visibilité des écoles du CSAP, de célébrer les succès des élèves et du personnel et de promouvoir la qualité de l'éducation dans les écoles du CSAP.</p>
<p>Stratégie 8.1 : Développer et mettre en œuvre un plan de communication dynamique et innovateur qui assure la promotion et la valorisation de l'éducation en français langue première, qui met en valeur les réussites des élèves du</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un plan de communication au sein du Conseil qui a pour but d'assurer une visibilité des écoles et de leurs succès. (plan de marketing – réseaux sociaux, journal virtuel) <ul style="list-style-type: none"> ○ Le plan de communication a été présenté ○ La mise à jour du site web et la création d'un intranet sont en cours ○ Une ébauche de stratégie de communication spécifique aux médias sociaux a été élaborée.

CSAP et assure la diffusion de l'information ciblée par le biais d'outils de communication bidirectionnelle.

Stratégie 8.2 :

Le plan de communication ciblera spécifiquement les responsabilités de l'enseignement à utiliser une variété de stratégie de communication avec les parents (tuteurs) afin de les tenir informés régulièrement sur les progrès, les défis et les réussites de l'élève, favorisant ainsi l'engagement du parent (tuteur) dans l'apprentissage de son enfant.

Stratégie 8.3

Incorporer des résultats d'apprentissage spécifiques dans les programmes d'études dont le but est la valorisation de l'éducation acadienne et francophone en Nouvelle-Écosse et au Canada ainsi que la conscientisation de la place de la francophonie dans le monde d'aujourd'hui.

Stratégie 8.4

Appuyer tous les jeunes dans nos écoles pour favoriser l'utilisation optimale et responsable des outils de communication et de la technologie en général afin de susciter leur engagement en tant que citoyens engagés de la francophonie et du monde.

Domaine d'intervention
L'appropriation de la langue et de la culture.

- Développement d'un plan de communication scolaire-communautaire en partenariat avec les organismes communautaires francophones
 - Des rencontres avec des organismes partenaires ont eu lieu
 - La Semaine de la Promotion – le comité composé d'une dizaine de partenaires a pris la décision d'élaborer une nouvelle stratégie de communications pour cette campagne
- Discussions avec ISANS afin d'assurer que les réfugiés qui arrivent soient conscientisés au fait qu'ils ont le choix d'éduquer leurs enfants en français
 - Traduction des dépliants du CSAP, de Grandie en français et d'ÉcolesPlus en arabe

9. Favoriser la mobilisation des jeunes acadiens francophones et leurs familles au développement d'une école communautaire citoyenne inclusive qui est constamment en renouvellement et qui assure la vitalité et la pérennité de nos communautés.

Stratégie 9.1

Créer et mettre en œuvre avec nos partenaires un plan d'amélioration continue des écoles qui vise l'engagement social des jeunes à la vitalité et la pérennité de la communauté acadienne francophone.

Stratégie 9.2

Développer une programmation dynamique et équilibrée dans le domaine des arts et de la culture.

Stratégie 9.3

Outiller le personnel, les intervenants communautaires, les jeunes et leurs familles dans le domaine de la construction identitaire pour favoriser la transmission et l'épanouissement de la langue et de la culture.

- Développement d'une stratégie d'accueil et de communication dans les écoles qui favorise un sens d'appartenance de tous
 - Session de travail avec Forté Communications et les agents de développement scolaire et communautaire au mois de février
- Présenter la collection « Ensemble chez nous » lors des formations aux intervenantes et enseignants de salle de classe
- Organisation d'une activité socioculturelle pour et par (les membres organisateur sont des élèves) les élèves de la 9^e année à la 12^e année *Autour du feu* en partenariat avec le CJP et l'Université Sainte-Anne, du 29 avril au 1^{er} mai à Pointe-de-l'Église. Il y a eu 101 jeunes et une quarantaine d'artistes, d'accompagnateurs et d'animateurs qui étaient au rendez-vous. Cette activité s'est faite à la demande des jeunes suite à plusieurs consultations pour souligner le 20^e anniversaire du CSAP, ainsi que le 35^e du CJP et le 125^e de l'université.
- Suivis des initiatives proposées par les élèves au Forum 2015 (« Résilience ») entre autres :
 - Un jeu vidéo pour le 20^e anniversaire du CSAP qui serait créé par des élèves sous la direction de Chad Comeau (créateur de « La Vie d'Arcade » et d'autres jeux vidéo culturels et identitaires)
 - Partage des informations sur des changements aux cours de DPS
 - Organisation du grand rassemblement des jeunes (Autour du FEU)
 - Collecte d'informations pour la ligne de temps de l'histoire des écoles acadiennes en Nouvelle-Écosse, auprès de Sally Ross.

**Ce rapport de réalisations est un suivi aux actions précises du plan stratégique. Il y a eu plusieurs autres initiatives au niveau des écoles qui ne sont pas reflétées dans ce document.*



8.0 Buts pour 2016-2017

Conformément au plan stratégique 2014/2018 le CSAP mise sur trois grands buts prioritaires fait dans un contexte où le développement de la langue française et la construction de l'identité englobent chacune des actions entreprises par tous les joueurs du CSAP. Il en est de même pour la mise en œuvre d'une approche d'école communautaire citoyenne:

- Pédagogie du 21^e siècle – Améliorer les résultats des élèves
- Services aux enfants, aux jeunes et aux familles – Renforcer les milieux scolaires favorisant l'intégration
- Communications et relations

Le but prioritaire « **pédagogie du 21^e siècle – améliorer les résultats des élèves** » vise à assurer l'intégration et l'utilisation quotidienne de pratiques pédagogiques du 21^e siècle, qui contribuent directement à l'apprentissage des élèves, de la petite enfance à l'âge adulte, qui recherchent l'engagement de l'élève et qui assurent ainsi un haut rendement scolaire tout en les outillant avec les habilités du 21^e siècle. Ce but comprend des actions stratégiques dans les domaines d'intervention suivants :

- La petite enfance et la francisation
- Le cheminement scolaire et l'offre pédagogique
- Les pratiques pédagogiques gagnantes

Le but prioritaire « **services aux enfants, aux jeunes et aux familles – renforcer les milieux scolaires sécuritaires en favorisant l'intégration** » vise à assurer que tous les services offerts aux élèves et aux familles offrent des conditions de réussite pour permettre à chaque élève d'atteindre son plein potentiel. Les services d'appui assurent l'accès à des ressources et des programmes dans les domaines de la diversité, de la santé mentale et physique et des services d'appui aux élèves et à leur famille. Ce but comprend des actions stratégiques dans les domaines d'intervention suivants :

- Les services d'appui aux enfants, aux jeunes et aux familles
- La valorisation de la diversité
- La santé mentale et physique des élèves et du personnel

Le but prioritaire « **communications et relations** » Le CSAP vise à établir de solides relations avec ses partenaires qui sont également engagés à promouvoir la langue et la culture et à assurer la pérennité et la vitalité des communautés acadiennes et francophones. Le CSAP vise à assurer la promotion et la valorisation de l'éducation française afin de maximiser le recrutement et la rétention des élèves dans les écoles du CSAP. Ce but comprend des actions stratégiques dans les domaines d'intervention suivants :

- La collaboration et les partenariats avec la communauté
- La promotion et la valorisation de l'éducation en français langue première et du CSAP

- L'appropriation de la langue et de la culture

De plus, quatre piliers soutiennent le fonctionnement du CSAP et ceux-ci s'intégreront aux actions qui découleront de ce plan stratégique :

- (1) La langue et de la culture
- (2) Un personnel compétent et engagé
- (3) Des technologies adaptées aux besoins éducatifs et administratifs
- (4) Des infrastructures scolaires adéquates

Guidé par ce plan le CSAP met ses ressources et ses énergies dans ses priorités et les initiatives du gouvernement qui s'alignent complètement avec ses priorités.

9.0 Priorités

Le CSAP entreprend les stratégies et les initiatives qui suivent afin de se rapprocher de ses buts :

Pédagogie du 21^e siècle – Améliorer les résultats des élèves	
Cible : assurer l'intégration et l'utilisation judicieuses des pratiques d'une pédagogie du 21^e siècle, de la petite enfance à l'âge adulte, visant le plein potentiel affectif et académique de chaque élève	
Domaines d'intervention	Actions stratégiques
La petite enfance et la francisation <i>Mettre en place des programmes et des conditions optimales qui assurent un milieu propice à l'apprentissage et à l'appropriation de la culture acadienne et francophone ainsi que le développement langagier des jeunes enfants.</i>	Développer un programme de la petite enfance – Grandir en français (3-6 ans) pour assurer une pédagogie orientée vers le jeu.
	Revoir le modèle de francisation du CSAP afin d'aligner les procédures et politiques vers une pédagogie de la petite enfance.
	Assurer un plan de formation continue axé sur le développement de la petite enfance pour les éducatrices, les enseignants et les enseignantes, visant l'appropriation de la culture et développement langagier.
Le cheminement scolaire et l'offre pédagogique <i>Mettre en place des programmes et des conditions qui donnent à chaque élève la possibilité de maximiser ses apprentissages de</i>	Mettre en œuvre le programme d'études provincial simplifié aux niveaux allant de la 4 ^e à la 6 ^e année, y compris l'intégration des technologies de l'éducation et l'évaluation des élèves
	Mettre en œuvre la stratégie provinciale en littératie aux niveaux allant de la maternelle à la 12 ^e année
	Mettre en œuvre la stratégie provinciale en mathématiques aux niveaux allant de la maternelle à la 12 ^e année
	Mettre en œuvre le nouveau modèle provincial pour les plans d'amélioration des écoles (Plan pour la réussite des élèves)

<i>développer de nouveaux intérêts et de combler ses besoins pour favoriser sa réussite</i>	Améliorer l'accès (équité) aux cours et aux programmes disponibles à tous les élèves pour répondre à leurs besoins et intérêts.
	Accroître et mettre à jour le répertoire de cours et de programmes disponibles aux élèves pour assurer une programmation qui permet de développer les habiletés du 21 ^e siècle.
	Optimiser les services en orientation scolaire pour que les élèves puissent développer des habiletés, explorer des possibilités de carrières et faire des choix informés.
	Faciliter et maximiser la reconnaissance des apprentissages qui ont lieu à l'extérieur des murs de l'école.
Les pratiques pédagogiques gagnantes <i>Mettre en place les conditions d'enseignement et d'apprentissage qui préparent les élèves à devenir des citoyens engagés capables d'innover, de collaborer, de résoudre des problèmes, de raisonner efficacement, de communiquer clairement et de devenir apprenant à vie</i>	Assurer la mise en œuvre des approches qui respectent le processus enseignement - apprentissage-évaluation basées sur la recherche et qui favorisent la réussite de tous les élèves <ul style="list-style-type: none"> • Littératie • Numératie • Douance • Différenciation • Francisation
	Mettre en place les conditions d'enseignement et d'apprentissage optimales pour favoriser la transmission et l'appropriation de la langue française ainsi que de la culture acadienne et des autres francophones, tout en appuyant la réussite scolaire de tous les élèves.
	Intégrer explicitement dans sa planification le développement des habiletés du 21 ^e siècle afin d'assurer que les élèves deviennent des citoyens autonomes, engagés et responsables.

Services aux enfants, aux jeunes et aux familles – Renforcer les milieux scolaires sécuritaires favorisant l'intégration

Cible : Assurer l'intégration et l'utilisation judicieuses de divers services aux enfants, aux jeunes et aux familles, visant le bien-être de tous les élèves

Domaines d'intervention	Actions stratégiques
Les services d'appui aux enfants, aux jeunes et aux familles <i>Assurer l'offre et la coordination d'un éventail de services offerts aux enfants, aux jeunes et aux familles afin que les enfants et les élèves réalisent leur plein potentiel.</i>	Contrôler les progrès des élèves suivant un plan de programme individualisé et rendre compte de ces progrès
	Mettre en œuvre les recommandations de l'examen des plans de programme individualisés (PPI)
	Élaborer un programme global de gestion de la continuité des activités.
	Élaborer un processus de contrôle pour s'assurer que les écoles effectuent bien tous les exercices obligatoires d'évacuation en cas d'urgence.
	Améliorer le modèle de livraison des services aux élèves dans les écoles du CSAP en adoptant des pratiques novatrices et efficaces, tout en assurant une communication continue entre les intervenants.
	Finaliser l'implantation des trois sites ÉcolesPlus du CSAP puis étendre les services offerts dans nos écoles.

La valorisation de la diversité <i>Offrir un milieu d'apprentissage et de vie sécurisant et inclusif qui célèbre les différences dans toutes ses formes.</i>	Développer les compétences culturelles des élèves et du personnel afin de promouvoir des communautés scolaires inclusives qui valorise la diversité.
	Coordonner l'accueil et l'accompagnement des nouveaux arrivants (élèves et familles) dans nos écoles tout en créant un climat favorable à leur épanouissement, qui favorise leur autonomie et qui valorise leur culture et leurs traditions dans nos écoles.
La santé mentale et physique des élèves et du personnel <i>Assurer l'offre et la coordination des programmes et répondant aux besoins dans le domaine de la santé physique et mentale.</i>	Développer et mettre en œuvre une stratégie globale pour favoriser la santé mentale et physique des élèves.
	Développer et mettre en œuvre un programme visant la santé et le bien-être du personnel : <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour du programme de reconnaissance • Promotion des services du programme d'aide aux employés • Programme de retour au travail des employés.

Communications et relations	
Cible : maximiser la communication et la collaboration avec tous les partenaires afin d'assurer la pérennité et la vitalité de la communauté acadienne et francophone pour et par les jeunes	
Domaines d'intervention	Actions stratégiques
La collaboration et les partenariats avec la communauté <i>Le CSAP s'engage à collaborer avec les partenaires locaux, régionaux et nationaux afin de maintenir un continuum de services aux bénéficiaires des élèves et des membres de la communauté.</i>	Créer et renforcer des liens de partenariat avec des entreprises de nos communautés ainsi que des institutions et organismes communautaires, gouvernementaux et non gouvernementaux afin de développer des initiatives répondant aux besoins des acadiens et francophones de la Nouvelle-Écosse.
	Favoriser l'épanouissement de tous les jeunes en tant que citoyens informés, conscients de leurs droits et responsabilités et prêts à s'engager pour dynamiser leur francophonie au niveau provincial, atlantique, national et international.
La promotion et la valorisation de l'éducation en français langue première et du CSAP <i>Le CSAP utilise diverses stratégies de communication afin d'assurer la visibilité des écoles du CSAP, de célébrer les succès des élèves et du personnel et de promouvoir la qualité de l'éducation dans les écoles du CSAP.</i>	Développer et mettre en œuvre un plan de communication dynamique et innovateur qui assure la promotion et la valorisation de l'éducation en français langue première, qui met en valeur les réussites des élèves du CSAP et qui assure la diffusion de l'information ciblée par le biais d'outils de communication bidirectionnelle.
	Développer et mettre en œuvre un plan de communication scolaire/communautaire bidirectionnel dans chaque communauté scolaire. Le plan ciblera entre autres, les responsabilités de l'école et de l'enseignant à utiliser une variété de moyens de communication avec les parents (tuteurs) et les élèves afin de les tenir informés régulièrement sur les progrès, les défis et les réussites favorisant ainsi l'engagement et la participation de tous dans le processus d'apprentissage.

	Incorporer des résultats d'apprentissage spécifiques dans les programmes d'études dont le but est la valorisation de l'éducation acadienne et francophone en Nouvelle-Écosse et au Canada ainsi que la conscientisation de la place de la francophonie dans le monde d'aujourd'hui.
	Appuyer tous les jeunes dans nos écoles pour favoriser l'utilisation optimale et responsable des outils de communication et de la technologie en général afin de susciter leur engagement en tant que citoyens engagés de la francophonie et du monde.
L'appropriation de la langue et de la culture <i>Favoriser la mobilisation des jeunes acadiens francophones et leurs familles au développement d'une école communautaire citoyenne inclusive qui est constamment en renouvellement et qui assure la vitalité et la pérennité de nos communautés.</i>	Créer et mettre en œuvre avec nos partenaires un plan d'amélioration continue des écoles qui vise l'engagement social des jeunes à la vitalité et la pérennité de la communauté acadienne francophone.
	Développer une programmation dynamique et équilibrée dans le domaine des arts et de la culture.
	Outils le personnel, les intervenants communautaires, les jeunes et leurs familles dans le domaine de la construction identitaire pour favoriser la transmission et l'épanouissement de la langue et de la culture.

10.0 Indicateurs de rendement

But n° 1 : Pédagogie du 21^e siècle / Améliorer les résultats des élèves

Indicateur de rendement	Données et année de référence	Cible et année du rapport	Tendances	Rendement
Pourcentage d'élèves qui répondent aux attentes à l'évaluation provinciale en lecture de: 3e année 6e année 8e année	2014-15: 3e année : 75% 6 ^e année : 69% 8 ^e année : 71%	Augmentation par rapport aux données de référence d'ici à 2017–2018	Trop tôt pour décerner des tendances. 3e année : régression de 5% 6 ^e année : légère amélioration (3%) *8 ^e année :	2015-16: 3e année : 70% 6 ^e année : 72% *8 ^e année :
Pourcentage d'élèves qui répondent aux attentes à l'évaluation provinciale en écriture de 3e année	2014-15: Idées: 65% Structure: 59% Style: 58% Conventions: 48%	Augmentation par rapport aux données de référence d'ici à 2017–2018	Trop tôt pour décerner des tendances. Idées : légère amélioration (2%) Structure : plus ou moins stable Style : plus ou moins stable	2015-16: Idées: 67% Structure: 58% Style: 59% Conventions: 51%

			Conventions : légère amélioration (3%)	
Pourcentage d'élèves qui répondent aux attentes à l'évaluation provinciale en écriture de 6e année	2014-15: Idées: 71% Structure: 59% Style: 56% Conventions: 43%	Augmentation par rapport aux données de référence d'ici à 2017–2018	Trop tôt pour décerner des tendances. Idées : légère amélioration (4%) Structure : amélioration de 8% Style : légère amélioration (5%) Conventions : légère amélioration (4%)	2015-16: Idées: 75% Structure: 67% Style: 61% Conventions: 47%
Pourcentage d'élèves qui répondent aux attentes à l'évaluation provinciale en mathématiques de: 4e année 6e année 8e année	2014-15: 4e année : 73% 6e année : 65% 8e année : 53%	Augmentation par rapport aux données de référence d'ici à 2017–2018	Trop tôt pour décerner des tendances. 4 ^e année : amélioration de 8% 6 ^e année : amélioration de 7% *8e année :	2015-16: 4e année : 81% 6e année : 72% *8e année :
<u>Provincial Reading Assessment:</u> % of students meeting expectations in: Grade 6 Grade 8	2014-15: 6e année : 63% 8e année : 67%	Augmentation par rapport aux données de référence d'ici à 2017–2018	Trop tôt pour décerner des tendances. Grade 6 : légère amélioration (5%) *Grade 8:	2015-16: 6e année : 68% *8e année :
<u>Provincial Writing Assessment:</u> % of students meeting expectations in: Grade 6	2014-15: Ideas: 64% Organization: 48% Language Use: 52% Conventions: 42%	Augmentation par rapport aux données de référence d'ici à 2017–2018	Trop tôt pour décerner des tendances. Ideas: amélioration de 10% Organization: amélioration de 7%	2015-16: Ideas: 74% Organization: 55% Language Use: 60% Conventions: 50%

			Language Use: amélioration de 8% Conventions: amélioration de 8%	
<u>Provincial Examinations:</u> % of students meeting expectations in: English 10 - Reading - Writing: Ideas Organization Language Use Conventions	2014-15: Reading : 82% Writing: Ideas : 73% Organization: 71% Language Use: 66% Conventions: 62%	Augmentation par rapport aux données de référence d'ici à 2017–2018	Trop tôt pour décerner des tendances.	**2015-16: Reading : Writing: Ideas : Organization: Language Use: Conventions:
<u>Examen de la Nouvelle-Écosse</u> Pourcentage d'élèves qui répondent aux attentes en Mathématiques 10 Mathématiques pré-emploi 10	2014-15: Mathématiques 10 : 60% Mathématiques pré-emploi 10 : 32%	Augmentation par rapport aux données de référence d'ici à 2017–2018	Trop tôt pour décerner des tendances.	**2015-16: Mathématiques 10 : Mathématiques pré-emploi 10 :

*NOTE : L'évaluation provinciale en écriture de 8^e année aura lieu au printemps 2016 et cette évaluation sera incluse en 2017–2018.

**NOTE : Les résultats des *Examens de la Nouvelle-Écosse 2015-2016* seront disponibles à l'automne 2016.

But n° 2 : Services aux enfants, aux jeunes et aux familles / Renforcer les milieux scolaires sécuritaires favorisant l'intégration

Indicateur de rendement	Données et année de référence	Cible et année du rapport	Tendances	Rendement
Pourcentage d'écoles qui mènent et documentent tous les exercices requis dans l'année scolaire (septembre à juin)	2016/2017			
Pourcentage d'élèves qui progressent sur leur PPI	2016/2017			

Note : pour 2016-2017 un système pour faciliter les rapports de progrès des étudiants sur un PPI sera en cours d'élaboration. Un pourcentage de référence sera établi une fois que le système est opérationnel

But n° 3 : Communications et relations / Maximiser la communication et la collaboration

Indicateur de rendement	Données et année de référence	Cible et année du rapport	Tendances	Rendement
Pourcentage d'augmentation d'utilisation des outils de communications (nouveau site Web du CSAP, nouveaux sites Web des écoles, Twitter, nouveau site Facebook)	2016-2107			

11.0 Finances et exploitation

Chaque année, des projets prioritaires sont identifiés pour considération lors du processus budgétaire par le biais d'un processus de consultation auprès des écoles, des secteurs, et des conseillers scolaires (*jusqu'à un maximum de trois pour chaque but du plan stratégique 2014-2018*).

Les tableaux de bord qui suivent font état des projets prioritaires soumis pour considération qui ont été retenus et reflétés dans le budget adopté pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2017.

But 1 - Pédagogie du 21e siècle – assurer l'intégration et l'utilisation judicieuses des pratiques d'une pédagogie du 21e siècle, de la petite enfance à l'âge adulte, visant le plein potentiel affectif et académique de chaque élève	Reflété dans le budget
► Besoins - technologie	★
► Besoins - francisation	★
► Initiatives/services d'appui	★
But 2 - Services aux enfants, aux jeunes et aux familles – assurer l'intégration et l'utilisation judicieuses de divers services, aux jeunes et aux familles, visant le bien-être de tous les élèves	Reflété dans le budget
► Équité – services pédagogiques	★
► Équité - services d'appui	★
But 3 - Communication et relations – maximiser la communication et la collaboration avec tous les partenaires afin d'assurer la pérennité et la vitalité de la communauté acadienne et francophone pour et par les jeunes	Reflété dans le budget
► Plan de communication	★
► Activités entre écoles pour les élèves	★

Le budget opérationnel du CSAP, adopté pour l'année fiscale 2016-2017, est illustré ci-dessous.

CONSEIL SCOLAIRE ACADIEN PROVINCIAL	2014-15 Actuel Vérifié	2015-16 Actuel Vérifié (Nouveau format*)	2016-17 Budget Adopté (Nouveau format*)
Province de la Nouvelle-Écosse	59 958 281 \$	61 906 863 \$	67 060 700 \$
Gouvernement du Canada	3 144 995 \$	4 632 585 \$	4 000 000 \$
Allocation des conseils municipaux	624 273 \$	687 069 \$	1 025 000 \$
Autres revenus	880 782 \$	2 787 890 \$	3 100 000 \$
Projet - élaboration de programmes CPRP	1 006 600 \$ 838 332 \$	* *	* *
Fonds générés par les écoles	2 275 993 \$	*	*
<i>Total des revenus</i>	68 729 256 \$	70 014 407 \$	75 185 700 \$
Gouvernance du conseil scolaire	433 998 \$	456 654 \$	485 000 \$
Administration du conseil scolaire	2 629 110 \$	2 503 975 \$	2 650 000 \$
Administration scolaire et soutien	4 840 450 \$	*	* \$
Services scolaires	28 618 623 \$	43 358 776 \$	47 820 700 \$
Service aux élèves	7 279 876 \$	*	*
Service d'entretien	11 128 971 \$	9 646 643 \$	9 505 000 \$
Transport scolaire	7 091 108 \$	7 042 038 \$	7 350 000 \$
Services informatiques		954 633 \$	975 000 \$
Autres programmes / Initiatives du Conseil	2 374 323 \$	2 170 766 \$	2 250 000 \$
Allocation des conseils municipaux	624 273 \$	*	*
Élaboration de programme	1 006 600 \$	983 371 \$	950 000 \$
CPRP	838 332 \$	684 058 \$	700 000 \$
Fonds générés par les écoles	2 116 875 \$	2 381 700 \$	2 500 000 \$
<i>Total des dépenses</i>	68 982 539 \$	70 182 614 \$	75 185 700 \$
Surplus (déficit) annuel	(253 283) \$	(168 207) \$	0 \$
Surplus accumulé, début de l'exercice	1 751 811 \$	1 498 528 \$	1 330 321 \$
Surplus accumulé, fin de l'exercice	1 498 528 \$	1 330 321 \$	1 330 321 \$
<i>Détails du surplus accumulé :</i>			
<i>Fonds générés par les écoles</i>	<i>1 293 312 \$</i>	<i>1 205 798 \$</i>	<i>1 205 798 \$</i>
<i>CSAP</i>	<i>205 216 \$</i>	<i>124 523 \$</i>	<i>124 523 \$</i>
<i>Grand total</i>	1 498 528 \$	1 330 321 \$	1 330 321 \$

Finalement, voici les pressions budgétaires de l'année fiscale se terminant le 31 mars 2017 reflétées dans le budget équilibré adopté pour l'année fiscale 2016/2017 :

Augmentation – revenus	5 092 900 \$
Initiatives du ministère – financement restreint	1 325 200 \$
Augmentation des salaires/bénéfices – NSTU & non-NSTU	1 050 000 \$
Augmentation - étps – NSTU & non-NSTU – sept 2015	505 000 \$
Augmentation - étps – NSTU & non-NSTU – sept 2016	1 074 500 \$
Augmentation - coûts non-salariales	1 138 200 \$
Budget équilibré	0 \$



csap.ednet.ns.ca/index.php

Annexe I

Organigramme du conseil scolaire

Conseil scolaire acadien provincial

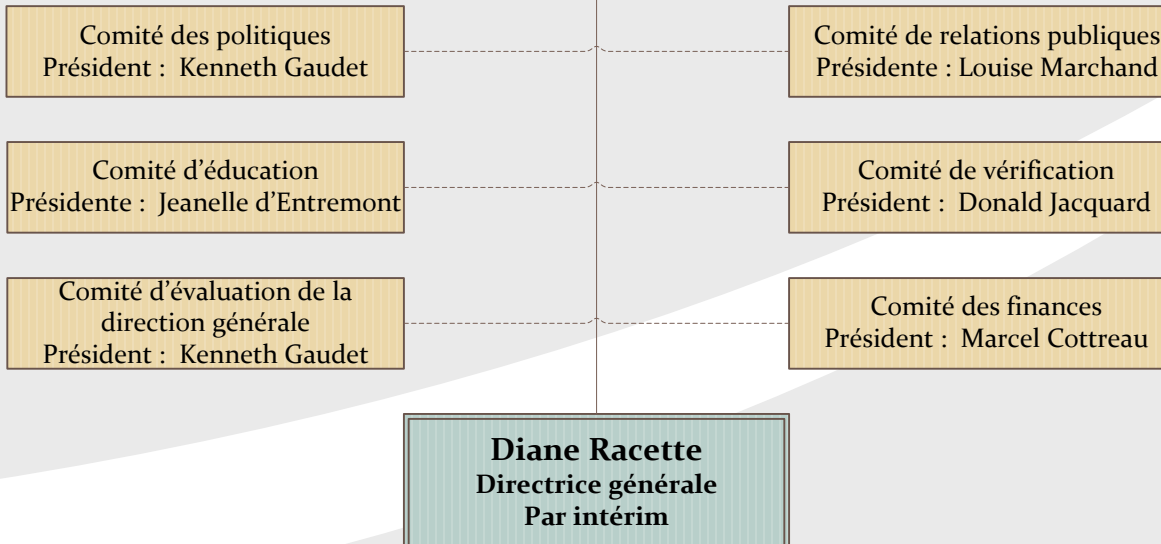
Organigramme

Conseil scolaire

Membres élus 2012-2016

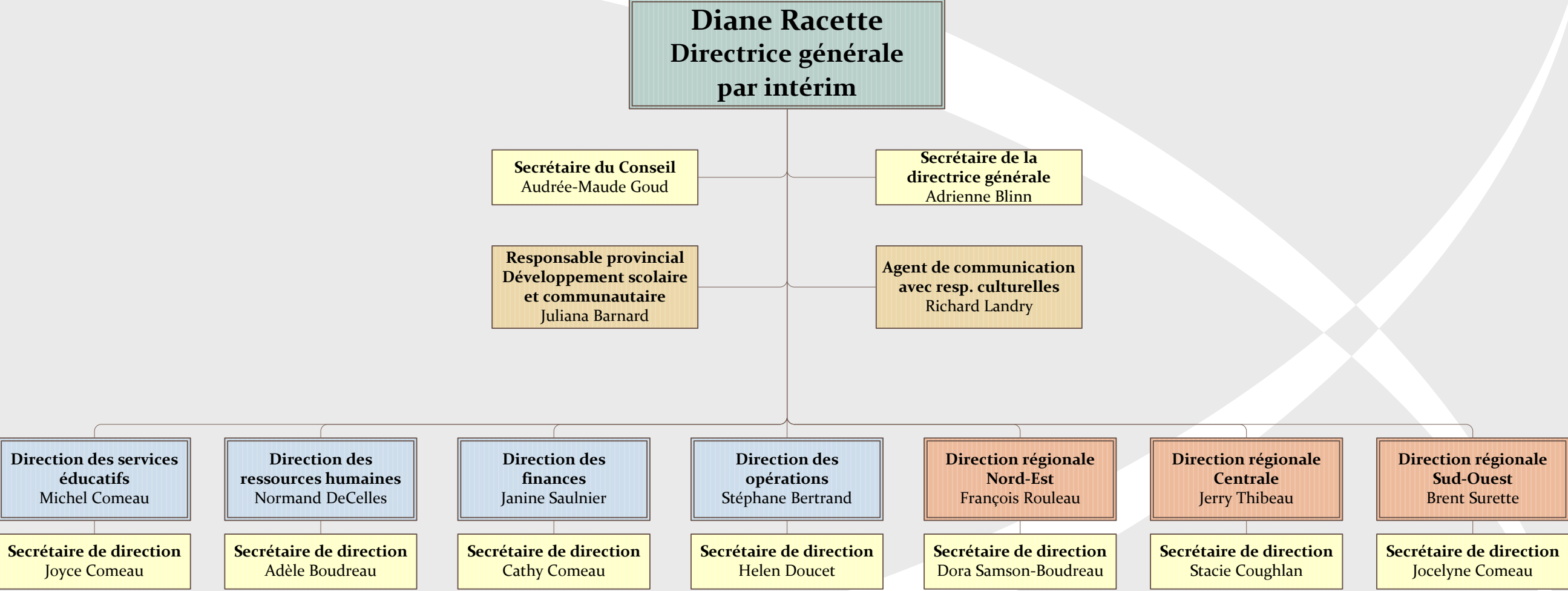
Gaudet, Kenneth (Clare) président
LeFort, Léonard (Chéticamp)vice-président

Benoit, Alfred (Pomquet et Truro)	Comeau, Lucien (Halifax)
Cottreau, Marcel (Clare)	d'Entremont, Jeanelle (Argyle)
Jacquard, Donald (Argyle)	Lavigne, Héléne (Annapolis)
LeBlanc, Gilles A. (Chéticamp)	Surette, André (Halifax)par intérim
LeFort, Marcel (Sydney)	Marchand, Louise (Richmond)
Middleton, Hank (Rive-Sud)	Muise, Marcel (Argyle)
Pickup, Brenda (Halifax)	Samson, Blair (Richmond)
Surette, André (Halifax)	Thériault, Sophie (Clare)



Organigramme fonctionnel

2015 - 2016



Direction des services éducatifs

Michel Comeau
Directeur

Secrétaire de direction
Joyce Comeau

Coordonnatrice
Margaret Gillespie
deGooyer

Technologie

CPRP

Éducation communautaire / Écoles santé

Évaluation

Élaboration des programmes

Coordonnateur en intégration des technologies
Michel Gaudet

Consultante en chef (Central)
Guylaine Roy

Consultant en système
Richard Marchand

Consultante en évaluation
Tanya Comeau

Sc. humaines
Roy Bourgeois

Secrétaire de direction
Chantale Desbiens *

SIDE
Claire Morin

Secrétaire de direction
Yvette Belliveau

Français M-6 et pédagogie
Krista Luttmer

Conseillère en informatique
Ginette Comeau-Gaudet

Consultante Bibliothèque du CPRP (S-O)
Pauline Belliveau

Consultant services médiatisés (N-E)
Ron LeBlanc

Éducation à distance / École virtuelle

Français 7-12
Ingrid Levesque

Techniciens Sud-Ouest
Travis Goodwin
Jacques Boudreau
Central
Steve Forbes
John Canuel
Nord-Est
Wayne Boudreau

Aide biblio-techniciennes
Patsy Deveau
Josette Comeau
Alice Comeau

Conseiller en élaboration de programmes
Stéphane Couillard

Spécialiste en mathématiques
Dianne Doucet

Mathématiques & sciences
Cyril Camus

Enseignante
Lucie Michaud

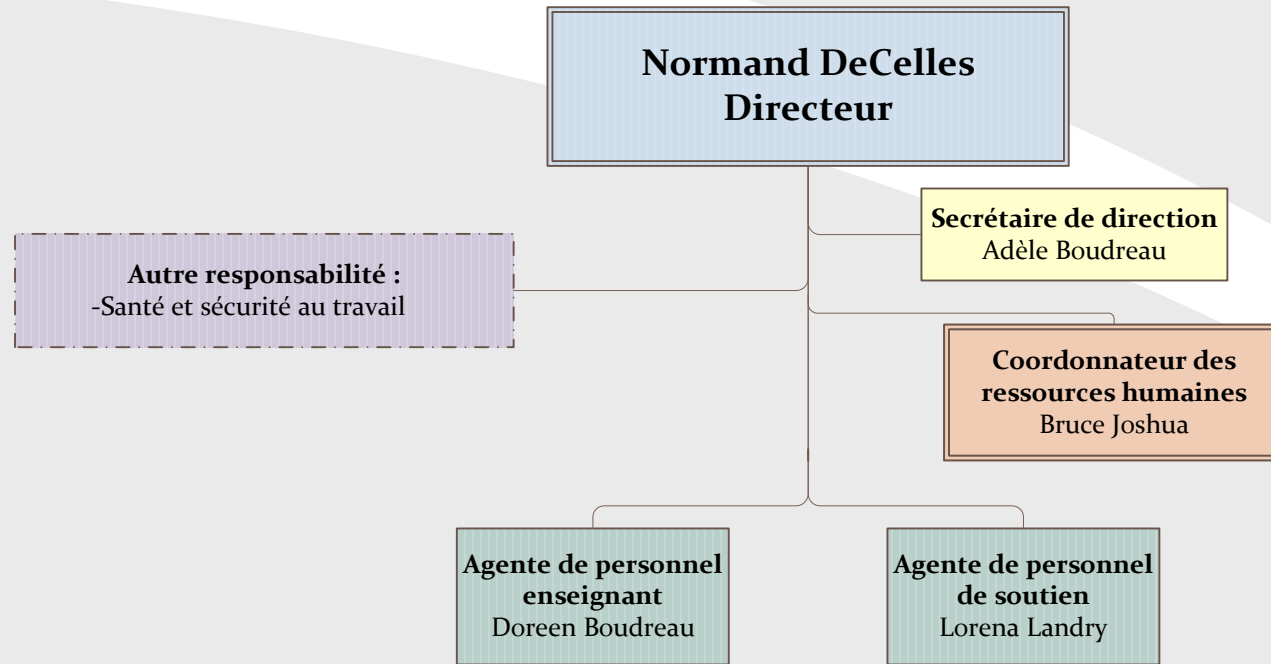
Enseignante
Véronique Moreau-Parent

Éduc. artistique / construction identitaire
Jolaine Arsenault-Battikh

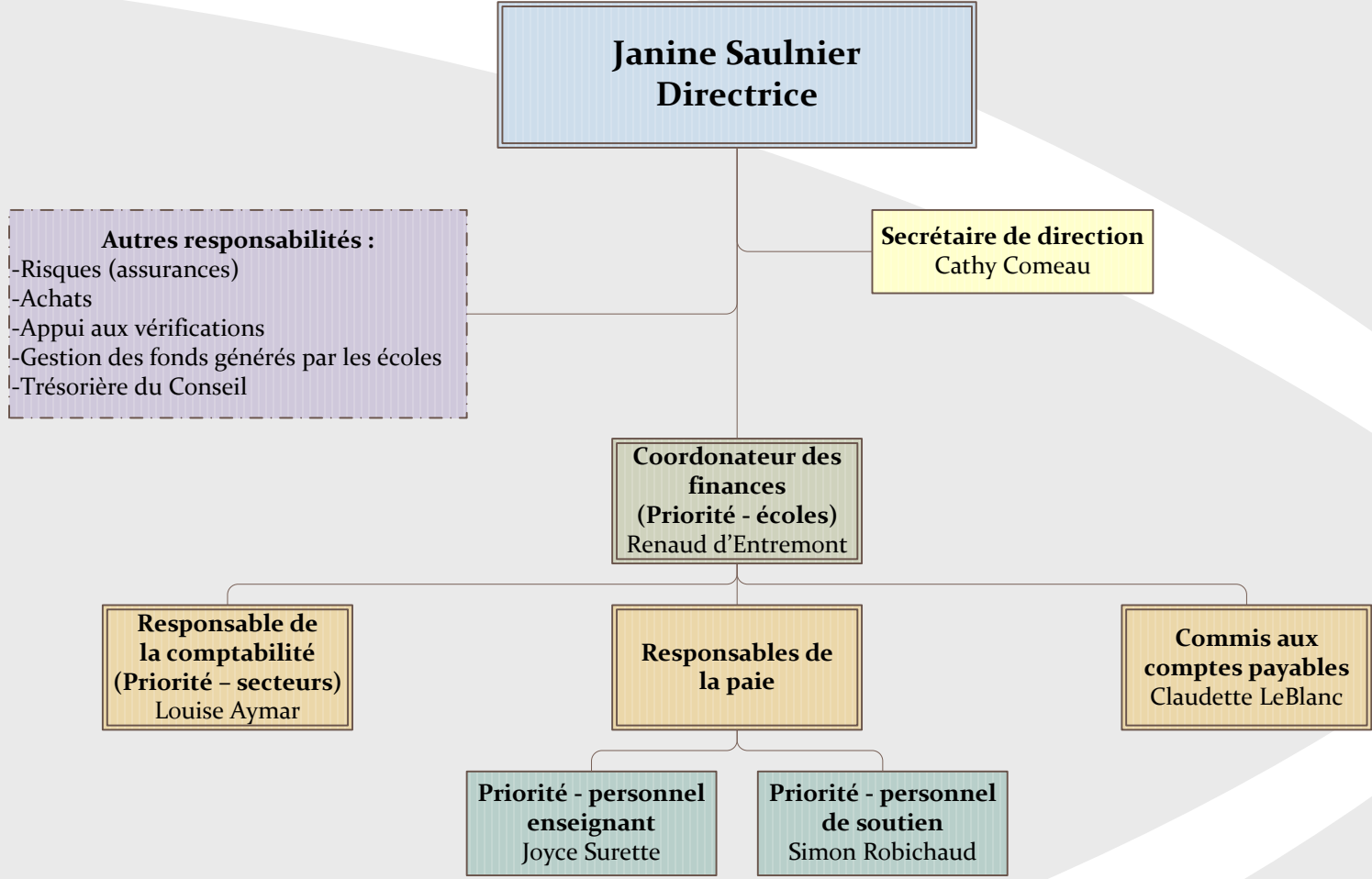
Enseignante
Sheralynne Deveaux-MacKinnon

* Offre de l'appui au secteur des technologies

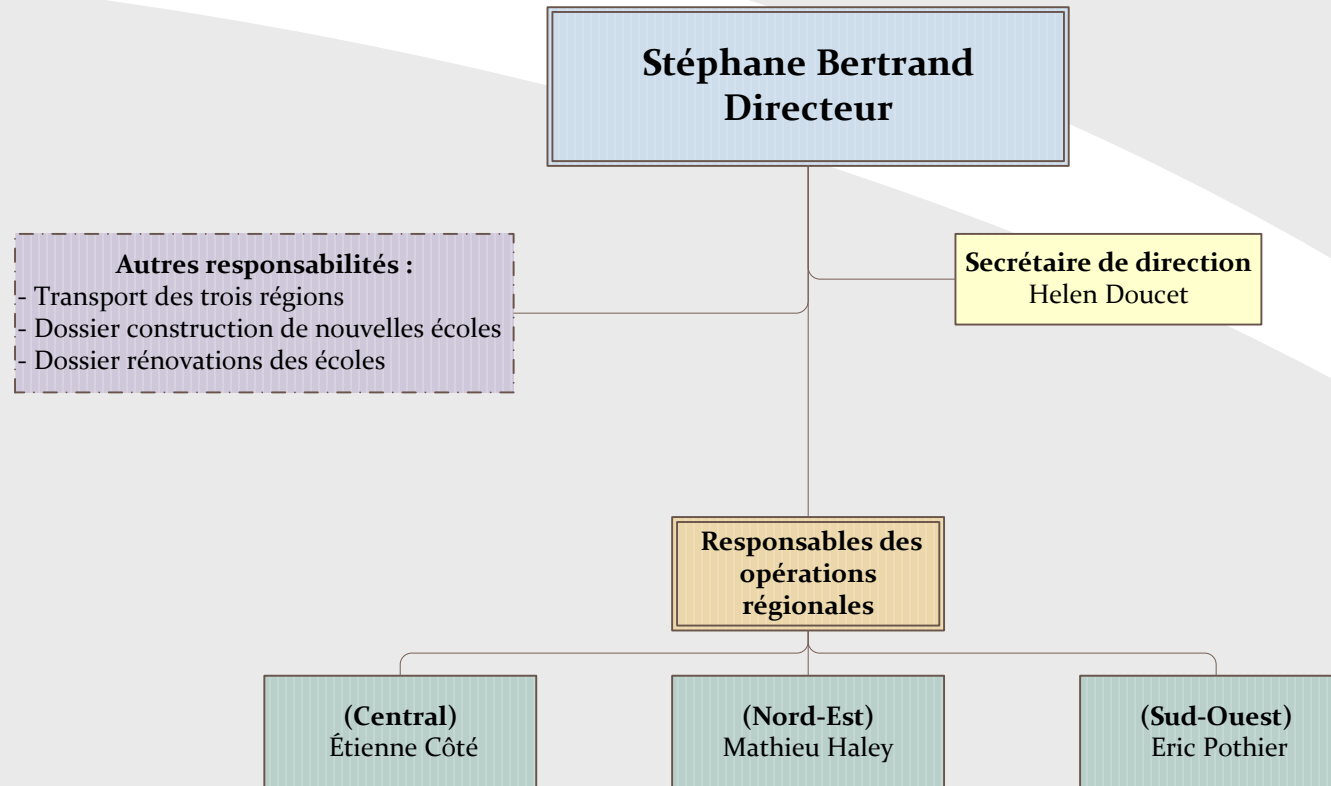
Direction des ressources humaines



Direction des finances

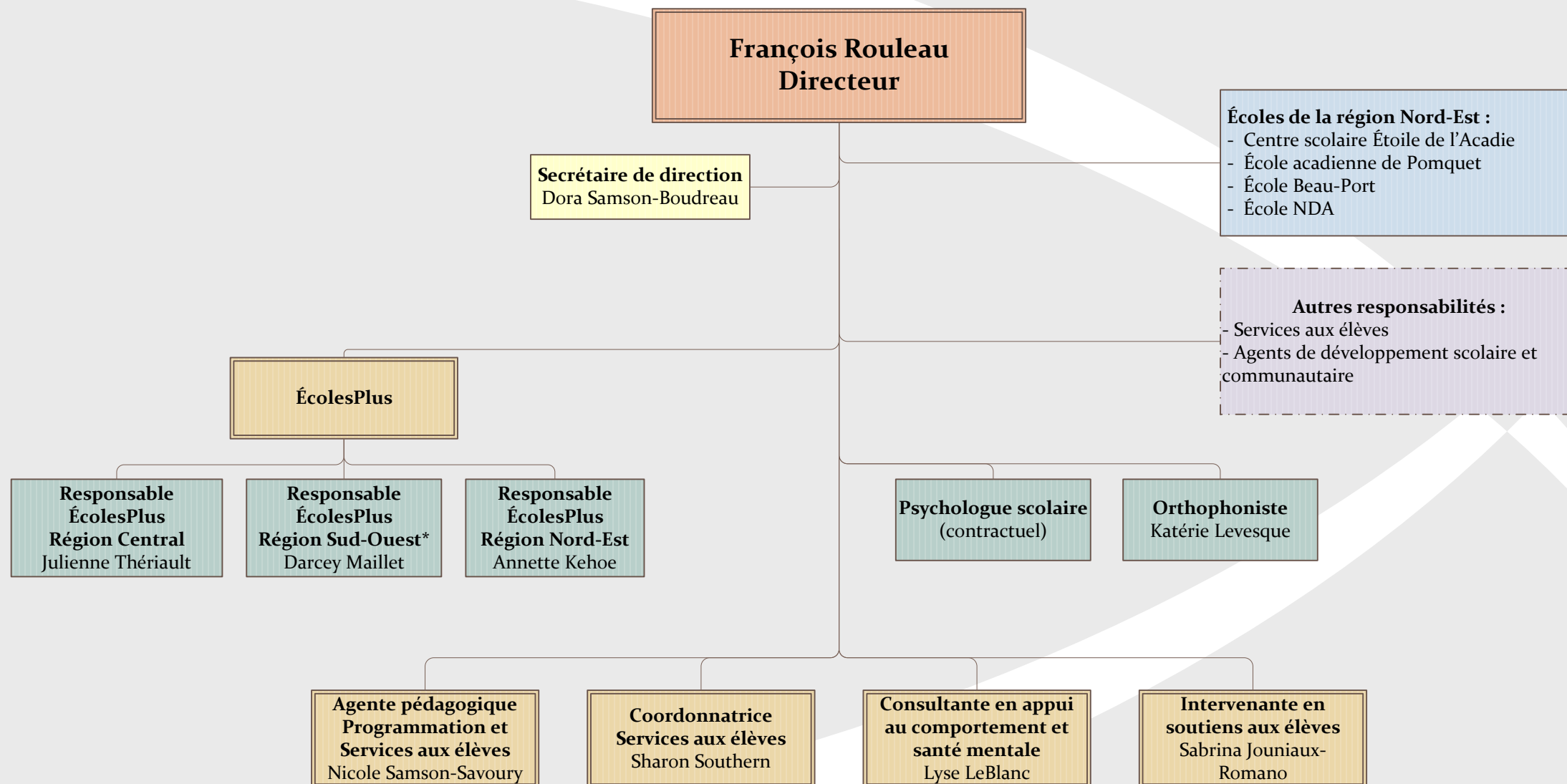


Direction des opérations



Direction régionale

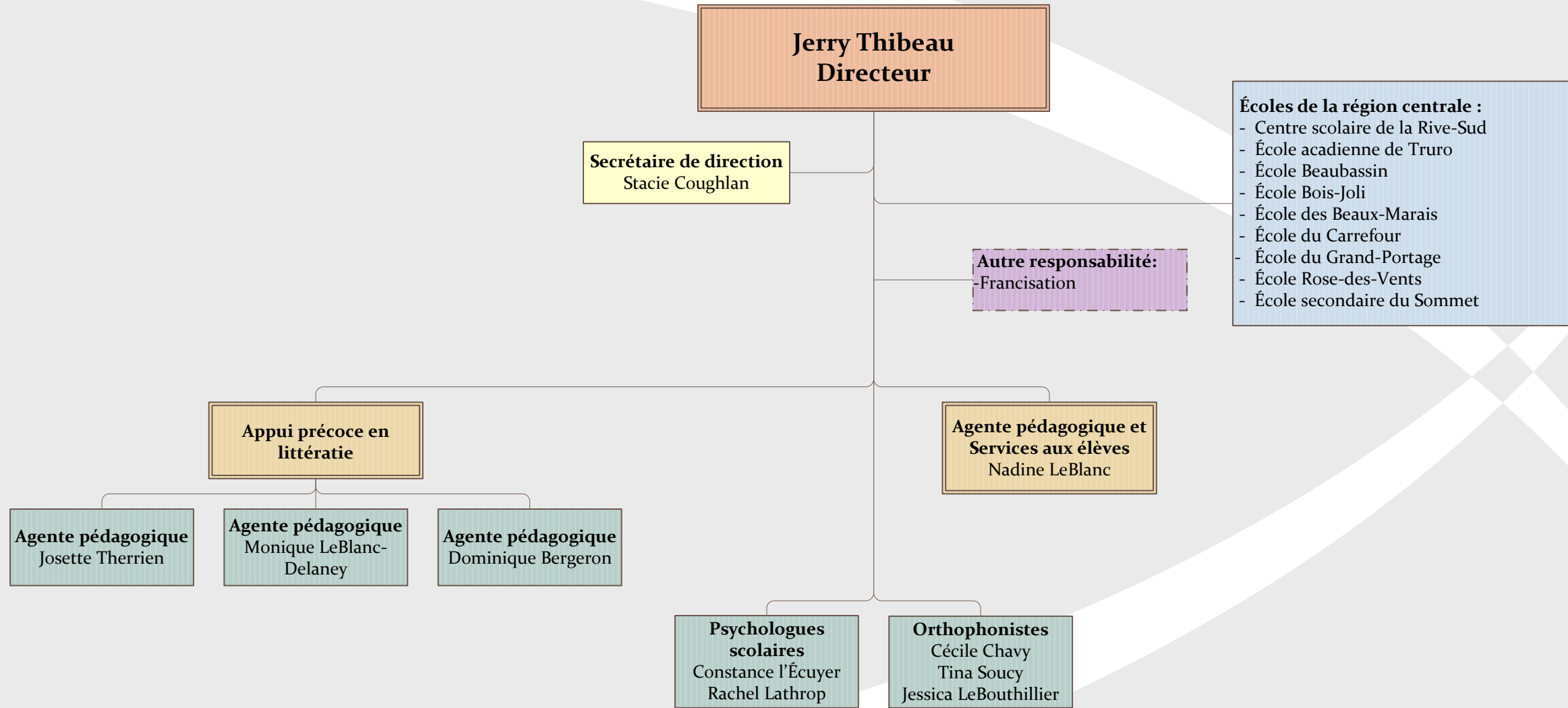
Région Nord-Est



* Ainsi que l'école
Rose-des-Vents

Direction régionale

Région Centrale



Direction régionale

Région Sud-Ouest

Brent Surette
Directeur

Secrétaire de direction
Jocelyne Comeau

Autres responsabilités :
- Comités d'école consultatifs
- Plans d'amélioration des écoles
- Élèves internationaux

Écoles de la région Sud-Ouest :
- École Belleville
- École Jean-Marie-Gay
- École Joseph-Dugas
- École Pubnico-Ouest
- École Saint-Albert
- École secondaire de Clare
- École secondaire de Par-en-Bas
- École Stella-Maris
- École Wedgeport

Agente pédagogique
Programmation et
Services aux élèves
Brenda MacIntosh

Psychologue scolaire
(contractuel)

Orthophoniste
Jill Hubbard

Annexe II

Principaux faits

Principales catégories		
Élèves	30 septembre 2014	30 septembre 2015
Nombre total d'élèves	4 851 (a)	5 074 (b)
Taille moyenne des classes M-2	18,2	17,8
Taille moyenne des classes 3-6	20,4	21,3
Taille moyenne des classes 7-9	20,8	21,2
Taille moyenne des classes 10-12	17,0	18,5
Nombre total de classes et de sections 10-12	Sans objet	61
(a) Plus 404 élèves dans le programme Grandir en français		
(b) Plus 355 élèves dans le programme Grandir en français		
Enseignants	30 sept 2014	30 sept 2015
ETP enseignement	308,95	318,5
ETP administration	27,1	27,5
ETP enseignants-ressources	30,82	32,26
ETP soutien aux élèves	17,2	17,2
ETP soutien aux programmes	Sans objet	À venir
Personnel de soutien des écoles	30 sept 2014	30 sept 2015
Aide-enseignants	391,5 h/ jr X 190 jrs	429,5 h/ jr X 190 jrs
Bibliotechniciens	89 h/ jr X 195 jrs	87,1 h/ jr X 195 jrs
Surveillants	70,5h / jr X 185 jrs	72,0 h/ jr X 185 jrs
Secrétaires des écoles	155,5h / jr X 195 jrs	154,6h / jr X 195 jrs
Spécialistes du soutien aux élèves	Sans objet	À venir
Gouvernance du conseil scolaire	30 sept 2014	30 sept 2015
Conseillers scolaires	17	17
ETP personnel de soutien	1	1
Administration provincial	30 sept 2014	30 sept 2015
ETP cadres supérieurs	8	8
ETP gestion des programmes	2	3
ETP gestion des opérations	3	3
ETP soutien administratif	1	1
ETP secrétaires et employés de bureau	22	22
Technologie	30 sept 2014	30 sept 2015
N ^{bre} d'élèves par ordinateur pour l'enseignement	3,43	3,65
ETP soutien technique	5	5
N ^{bre} d'ordinateurs et d'appareils par technicien	536	517
Gestion des immeubles	2014	2015
Surface totale des écoles en pieds carrés*	1 291 573	1 309 859
N ^{bre} de pieds carrés par élève*	266	258
N ^{bre} de pieds carrés d'exploitant privé*	139 960	139 960
Cout de fonctionnement**	6 009 434\$	6 356 288\$

Cout de fonctionnement par pied carré**	5,22\$	5,43\$
Transports	2014	2015
Nbre total d'autobus pour les trajets normaux*	93	93
CSAP	34	34
Stock	59	59
Nbre total d'autobus de réserve exploités*		
CSAP	7	7
Stock		
Nbre total d'élèves transportés*	4 765	4 853
CSAP	1 747	1 659
Stock and private conveyance	3 018	3 194
Cout total du transport des élèves**	6 633 266 \$	7 091 108 \$
Cout total par élève transporté**	1 392 \$	1 461 \$
Nbre total de trajets d'autobus au quotidien*	308	308
Nbre moyen d'élèves par trajet d'autobus*	30	30
Cout/unité – sous contrat**	59 530 \$	63 528 \$
Cout/unité – conseil scolaire**	63 539 \$	68 589 \$
Nbre total de km parcourus pour le transport des élèves*	1 539 659	1 627 210
Nbre total de km parcourus par autobus*	2 869 365	2 958 565

* Toutes les informations non financières pour les principaux faits sont basées sur les informations du 30 juin précédent.

* Toutes les informations financières pour les principaux faits sont basées sur l'exercice financier précédent.